

Diplôme InterUniversitaire de Soins Bucco-Dentaires dispensés aux Handicapés

Facultés de Franche-Comté & Bourgogne

Dr Claude Daneluzzo

Année 2015-2016

Remerciements:

Pr Christophe Meyer, Maxillo-faciale, hôpital Minjoz, Besançon et Dr Frédéric Denis, UF d'odontologie-CH la Chartreuse Dijon pour la création de ce DIU

L'ensemble des enseignants qui ont animé les cours

Les participants étudiants qui ont agrémenté de leur sympathie les jours de formation

Dr Edouard Euvrard, odontologue à Minjoz, pour m'avoir reçu au cours du stage dans le cadre du DIU

Dr Jean-Pierre Perin dont l'implication a permis la mise en place du bilan bucco-dentaire dans les EHPAD en Franche-Comté

Mon épouse, Marie-Christine, qui depuis 30 ans me seconde au cabinet et dans mes études infinies

Mise en place d'un examen bucco-dentaire des primo- entrants dans les EHPAD de Franche-Comté

Une application à l'Hôpital Saint-Louis à
Ornans

Ornans



Apparition d'Ornans et du château en 515 dans un don du roi de Bourgogne, Saint-Sigismond, à l'abbaye d'Agaune dans le Valais.

Le château surveillait un passage sur la route du sel, « le chemin saulnois ».

Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et Mahaut d'Artois, petite nièce de Saint-Louis, accordent en 1295 leur fille, la princesse Jeanne, à Philippe le Long, fils de Philippe le Bel, roi de France, et la dote du Comté de Bourgogne.

A partir de 1329 le château n'accueille plus de souverain et est occupé par une garnison.

En 1477 Louis XI occupe la Franche-Comté mais en 1493, la paix de Senlis rend la région à la fille de Charles le Téméraire et de là à divers souverain dont Charles Quint.

En 1486 né à Ornans Nicolas Perrenot qui devient en 1524 premier conseiller de Charles Quint, puis chancelier et garde des sceaux sous le titre de Nicolas Perrenot de Granvelle.

Son fils Antoine, cardinal de Granvelle, lui succède et en Mai 1571 il négocie l'alliance des états pontificaux, la République de Venise et la couronne d'Espagne qui aboutit à la bataille de Lepante le 7 Octobre 1571.

En 1580 né à Ornans Pierre Vernier, mathématicien, géomètre et ingénieur. Capitaine du château il invente le Vernier, outil améliorant la précision des instruments de mesure.

Louis XIV en 1674 entreprend la conquête de la province et le 5 Mai le Duc de Luxembourg avec 800 cavaliers, 600 dragons et 1500 fantassins soumet le château.

Courbet né à Ornans le 10 Juin 1819. 1850 « Un enterrement à Ornans » et « L'Origine du monde » 1866.



En 1919 la société Suisse Oerlikon s'installe dans l'usine Olivier pour construire les moteurs de traction électrique des Chemins de Fer de la Compagnie Paris-Orléans. L'usine deviendra Alstom « spécialiste moteur » TGV, métros.

Le 4 Septembre 1944 le Maréchal de Lattre de Tassigny établit son état-major à l'Hôtel de France pour préparer la libération de l'Alsace.

Produit réputé: la Saucisse Ornanaise:



L'ARS de Bourgogne et de Franche-Comté

Présentation



En application de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les ARS de Bourgogne et de Franche-Comté sont réunies depuis le 1er janvier 2016 pour constituer l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Le siège se trouve à Dijon. Le Directeur général est Christophe Lannelongue.

Créées par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires en 2010, les ARS définissent et mettent en œuvre la politique régionale de santé, en lien avec leurs partenaires.

Etablissements publics autonomes au niveau administratif et financier, elles sont dirigées par un directeur général nommé en Conseil des ministres.

Les ARS sont compétentes pour piloter le système de santé dans sa globalité : de la prévention, aux soins et à l'accompagnement médico-social.

Les ARS reposent sur un découplage entre les différents secteurs d'activité de la santé (hospitalier, ambulatoire, médico-social, santé publique), pour promouvoir une approche globale de la santé.

Leur champ d'actions couvre tous les domaines de la santé publique : la prévention des maladies, de la perte d'autonomie et des risques sanitaires y compris environnementaux, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires, l'organisation de l'offre de soins en ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales, la qualité et la sécurité des soins, la performance du système de santé.

Organisation

L'ARS de Bourgogne-Franche-Comté est dirigée par Christophe Lannelongue, Directeur général. L'organisation garantit la transparence et la transversalité pour s'adapter aux enjeux de la santé. Les instances de l'ARS assurent la

coordination des politiques de santé et la concertation avec les acteurs et les représentants des usagers.

Pour l'exercice de ses missions, le directeur général de l'ARS s'appuie sur :

- une équipe de direction, composée des directeurs responsables des pôles métiers et supports de l'ARS,
- un dispositif large de concertation qui associe l'ensemble des acteurs locaux de santé à la construction de la politique de santé en région.

Près de 500 personnes composent l'ARS

L'ARS se compose de directions « métiers » (santé publique, organisation des soins, autonomie...), de directions « supports » (ressources humaines, système d'information...) et de ressources transversales (statistiques, communication...). Elle est composée de près de 500 personnes.

Elle est implantée sur huit sites : le siège de Dijon et le site de Besançon, où sont également basées les délégations territoriales du Doubs et de Côte d'Or, et les six autres délégations, à savoir celles de la Nièvre (Nevers), de l'Yonne (Auxerre), de la Saône-et-Loire (Mâcon), du Jura (Lons-le-Saunier), de la Haute-Saône (Vesoul) et du Territoire-de-Belfort (Belfort).

Au siège et sur le site de Besançon

- ➡ **La Direction générale**
- ➡ **Le Cabinet du Directeur général**
- ➡ **La Direction de l'inspection, du contrôle et des audits**
- ➡ **La Mission pilotage financier**
- ➡ **La Direction de la communication**
- ➡ **La Direction de l'animation territoriale**
- ➡ **La Direction de la stratégie**
- ➡ **La Direction de la Santé publique**
- ➡ **La Direction de l'organisation des soins**
- ➡ **La Direction de l'autonomie**
- ➡ **La Direction des ressources humaines et des moyens**
- ➡ **La Direction finances et agence comptable**

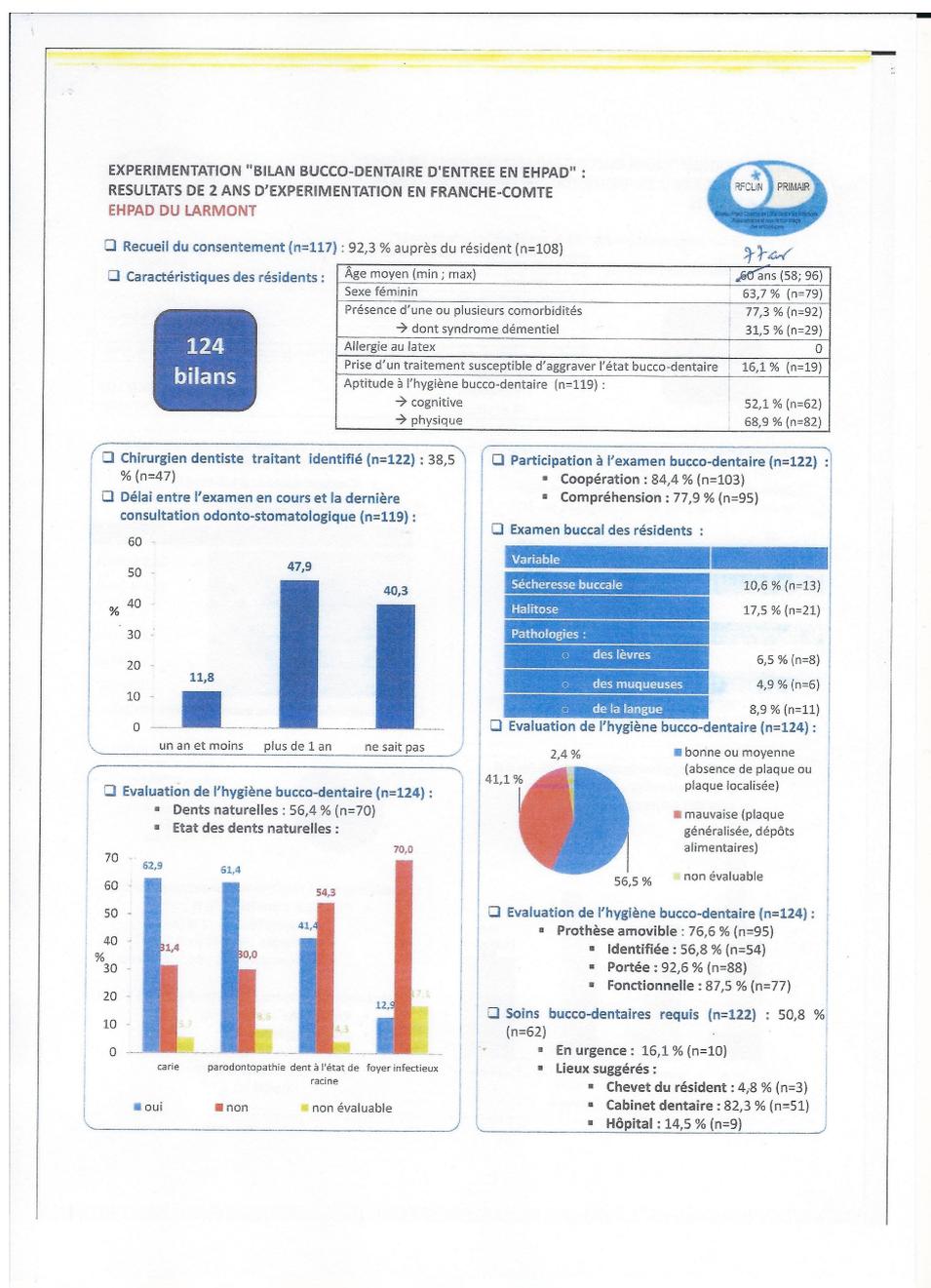
Une présence territoriale renforcée

L'ARS dispose de Délégations territoriales dans chacun de ses départements. Cette organisation ancrée dans les territoires assure une action au plus près des besoins de la population. Les délégations territoriales mettent en œuvre, dans les territoires, la politique de santé (prévention, soins) et médico-sociale définie et conduite par l'ARS.

Elles facilitent la prise en compte des spécificités locales dans les politiques de l'Agence et suscitent, accompagnent et coordonnent les initiatives locales. Elles s'attachent également à favoriser la prise en compte de la dimension santé et médico-sociale dans l'action collective locale. Elles mettent en place, dans leurs territoires, une offre de premier recours pour répondre aux besoins de la population sur les territoires.

Etudes et évaluation de la mise en place du Bilan Bucco-dentaire dans les EHPAD région BFC

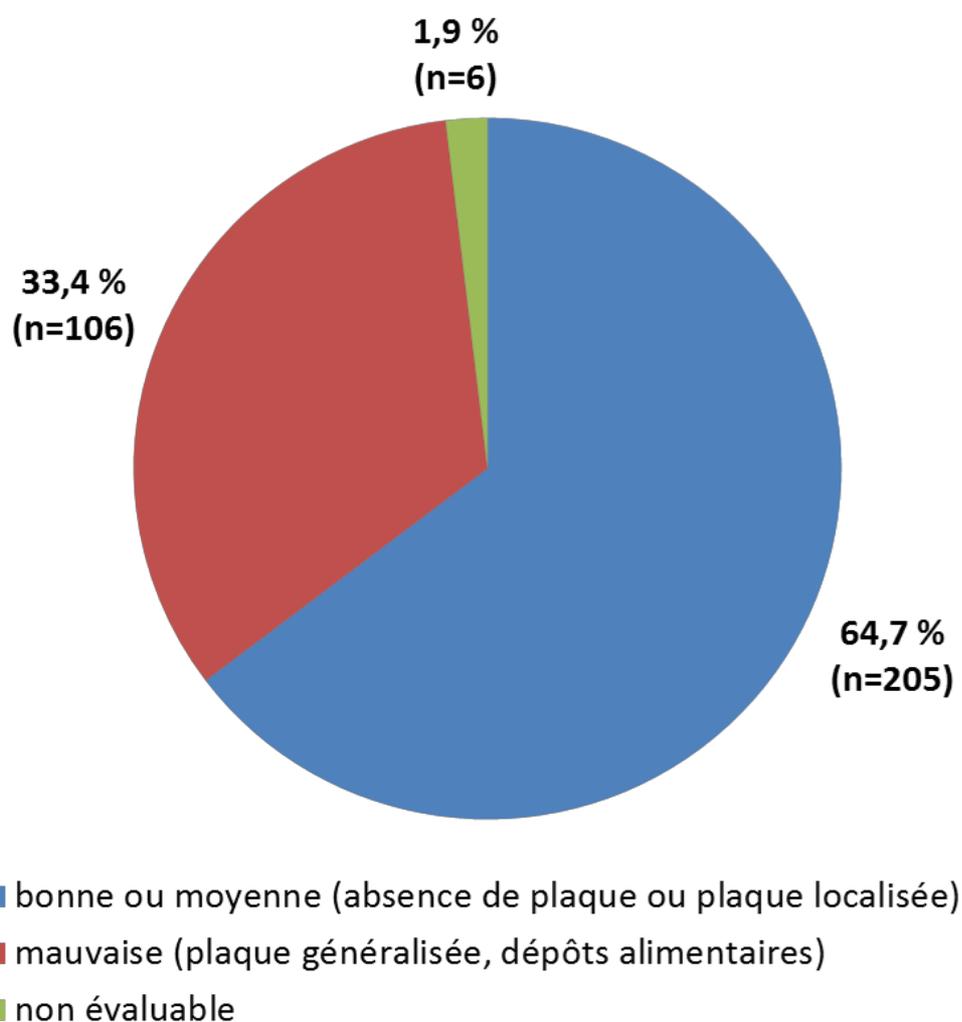
Sous l'égide de l'ARS BFC, le RFCLIN et PRIMAIR réalisent une expérimentation en FC de 317 bilans bucco-dentaires dans 7 EHPAD sur deux ans (2013-2014).



Etat Buccal : variable

Sécheresse buccale	16,9% (n=52)
Halitose	15,5% (n=47)
Pathologies :	
des lèvres	9,2% (n=29)
des muqueuses	10,8% (n=34)
de la langue	10,8% (n=34)

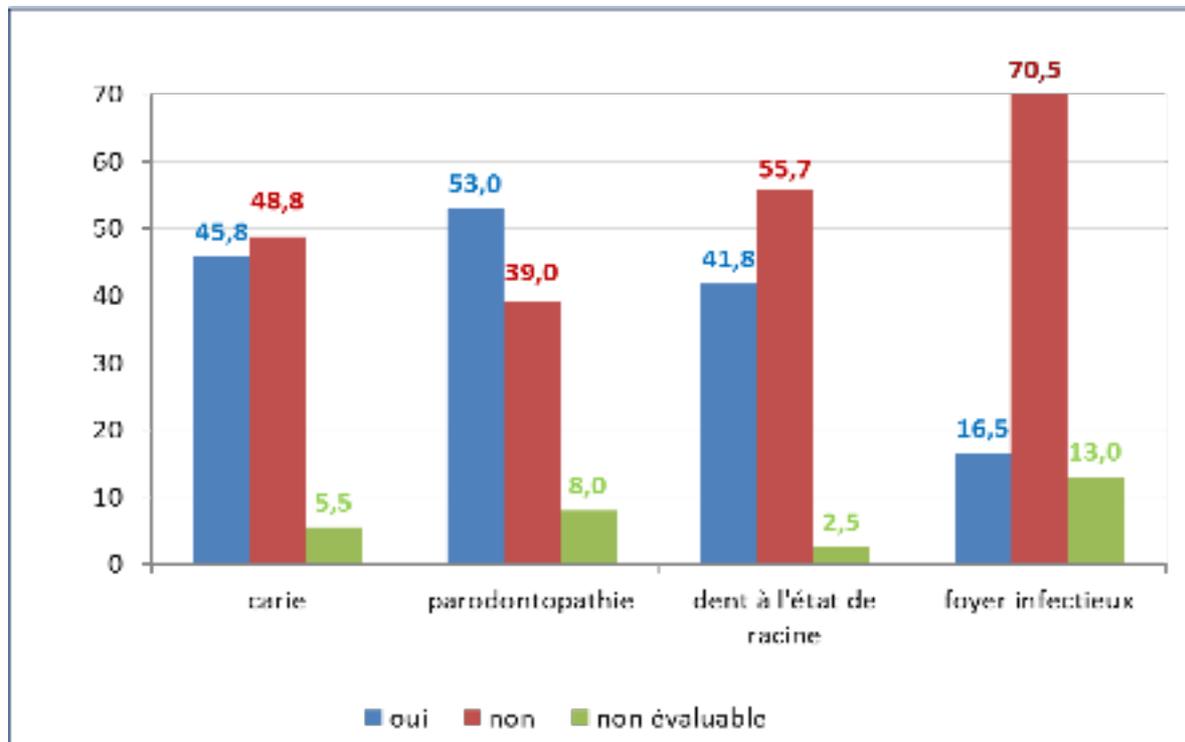
Hygiène bucco-dentaire:



Etat dentaire :

Présence des dents naturelles : 56,4%

Etat des dents naturelles:



État prothétique :

– Présence d'une prothèse amovible : 74,4 % (n=236)

- Identifiée : 62,3 % (n=147)
- Portée : 89,8 % (n=212)
- Fonctionnelle : 84,0 % (n=178)

Soins bucco-dentaires nécessaires :

- Pour 53,8 % des résidents (n=168)
- Dont 18,3% (n=31) en urgence

Etat des résidents :

- 1/3 des résidents avaient un chirurgien-dentiste traitant
- 8 % des résidents ont eu une consultation dans l'année précédant l'admission en EHPAD
- Comorbidités fréquentes: 73,8%
- Traitement aggravant l'état bucco-dentaire: 39,4%
- Si 68,5 % ont les aptitudes physiques pour réaliser leur hygiène bucco-dentaire, seuls 54,0 % ont les capacités cognitives pour la réaliser :
 - soutien par les professionnels des EHPAD et/ou les familles essentiel pour accompagner le résident non autonome
 - l'hygiène bucco-dento-prothétique est un soin à part entière qui devrait être intégré dans la planification des soins.

État bucco-dentaire des nouveaux résidents en EHPAD :

- Etat buccal jugé globalement satisfaisant (lèvres, muqueuses, la langue)
- Hygiène bucco-dentaire jugée mauvaise pour 1/3 des résidents (33,4 %)
- 3/4 des résidents ont une prothèse amovible
- Plus d'1 résident sur 2 (53,8 %) nécessitait des soins bucco-dento-prothétiques

Les résultats issus de cette expérimentation :

- confirment la réalité d'une hygiène bucco-dento-prothétique perfectible pour les résidents accueillis en EHPAD
- légitiment toutes les actions permettant de l'optimiser.

Mise en place du Bilan Bucco-dentaire dans les EHPAD en BFC

Courrier de la direction de l'EHPAD d'Ornans recherchant des praticiens dans le cadre du bilan des primo-entrants :



Ornans, le 16 avril 2014

La DIRECTRICE
à
Docteur DANELUZZO Claude
19 B Rue Jacques Gervais
25290 ORNANS

N/Ref : DIRECTION AM/MGB N°14.137

Objet : Mise en place d'une primo consultation au centre hospitalier d'Ornans.

Monsieur,

Le centre hospitalier d'Ornans souhaite développer une primo consultation bucco dentaire au sein de l'établissement, à destination notamment, de ses résidents de son secteur d'activité EHPAD.

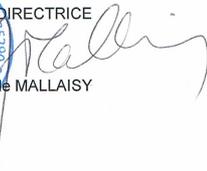
Je souhaite savoir si vous êtes intéressé pour assurer tout ou partie de cette consultation que nous pourrions mettre en place, à raison probablement, d'un créneau de consultation dédié une fois par mois sur une demi journée voire moins.

Afin que nous puissions avancer sur cette question et avant de contacter l'Agence Régionale de Santé sur les dispositions pratiques à mettre en œuvre, je souhaite que vous puissiez me communiquer formellement votre souhait de vous engager ou non dans cette démarche.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



La DIRECTRICE
Aude MALLAISY



5. Rue des Vergers BP 29 25 290 ORNANS Sites ORNANS & VUILLAFANS ☎ 03.81.62.46.00 ☎ 03.81.62.47.00
E-mail : contact@ch-ornans.fr Site : <http://www.centre-hospitalier-saint-louis.fr>

Intervention de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes pour cadrer l'élan de la Direction de l'EHPAD d'Ornans :



ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES
Conseil Départemental du DOUBS
16 rue Ambroise PARE – BP 31411 – 25007 BESANCON CEDEX

Le 15 Décembre 2014

COURRIER ARRIVÉ
17 DEC. 2014

Centre Hospitalier d'Ornans
Madame la Directrice
5 rue des Vergers
BP 29
25290 ORNANS

COPIE

N. Réf : PAF/YB/168/2014

Madame,

Suite à votre courrier du 3 décembre 2014, je vous indique que le Conseil Départemental de l'Ordre ne s'opposerait pas à une collaboration avec les praticiens de votre secteur à condition de respecter certaines précautions :

- il ne devrait s'agir que de consultations de dépistage et en aucun cas de soins qui nécessitent un plateau technique suffisant répondant aux normes en vigueur, notamment en matière d'asepsie,
- ces consultations devraient se faire à la demande du résident ou du représentant légal,
- le praticien traitant, si le patient en avait un avant son entrée dans l'établissement, devrait être contacté pour s'assurer qu'il ne souhaite pas se déplacer,
- l'exercice des praticiens dans votre établissement devrait être limité en temps et soumis à notre autorisation, à leur demande.

Néanmoins, l'ARS et nous, sommes en train de finaliser une expérimentation de bilans bucco-dentaires en EHPAD qui sera étendue à toute la région à compter du 1er juillet 2015. Ainsi, il me semble utile d'attendre la mise en place structurée de ce dépistage qui sera organisé par l'ARS.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Dr Pierre - Antoine FLUSIN

TEL : 03 81 80 56 76 – FAX : 03 81 80 22 31 – COURRIEL : doubs@oncd.org



Ornans, le 24 décembre 2014

La DIRECTRICE

à

Docteur DANELUZZO Claude
19 B Rue Jacques Gervais
25290 ORNANS

N/Ref : DIRECTION AM/MGB N°14.473

DIRECTION AM/MGB N°14.137 du 15/04/2014

Objet : Mise en place d'une primo consultation au centre hospitalier d'Ornans / Réponse de l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes.

Monsieur,

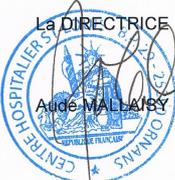
Je vous transmets ci-joint la copie de la réponse de l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes relative à la mise en place d'une primo consultation.

Comme indiqué dans le courrier ci-joint, je vous propose donc de nous rencontrer le 27 ou le 30 janvier 2015 à 13h30 afin de décider de ce que nous mettrons en œuvre.

Je vous remercie de confirmer ce rendez vous au secrétariat de direction : 03.81.62.46.65.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La DIRECTRICE

Aude MALBESY


Copie : Dr FRANCOIS – Médecin Coordonnateur

5, Rue des Vergers BP 29 25 290 ORNANS

Sites ORNANS & VUILLAFANS

☎ 03.81.62.46.00

☎ 03.81.62.47.00

E-mail : contact@ch-ornans.fr

Site : <http://www.centre-hospitalier-saint-louis.fr>

Lettre de l'ARS exposant ses conclusions et rétablissant des dates prévisionnelles en rapport avec la gestion de la mise en place du Bilan Bucco-dentaire :



Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Besançon, le 16 février 2016

Service émetteur : Délégation territoriale du Doubs

Affaire suivie par : Marie-Christine CHANEZ
Courriel : marie-christine.chanez@ars.sante.fr

Téléphone : 03 81 65 58 36

Objet : Diagnostic de territoire Ornans

Docteur,

Le diagnostic de santé du territoire d'Ornans élaboré par mes services a été présenté le 28 octobre 2015 à Ornans. Sur la base de cet état des lieux et des échanges issus de cette rencontre à laquelle vous aviez été invité à participer, plusieurs thématiques prioritaires, à travailler sur ce territoire, ont été dégagées :

- Personnes âgées : Sorties d'hospitalisation et maintien à domicile, repérage précoce des fragilités et lutte contre l'isolement
- Développement de la télémédecine et des e - consultations
- Urgences et accès aux soins

Le diaporama présenté le 28 octobre est disponible sur le site Internet de l'ARS (www.ars.franche-comte.sante.fr), rubrique Services en ligne, « diagnostics de territoire ».

La phase préparatoire du diagnostic a mis en évidence l'interaction des professionnels de santé du territoire d'Ornans, qui comprend la communauté de communes Amancey-Loue-Lison avec ceux de la communauté de communes de Quingey, au bénéfice des habitants de ces deux secteurs géographiques. Dans un souci de cohérence territoriale et en attendant la reconfiguration des territoires dans le cadre de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, un diagnostic complémentaire va être réalisé.

Un point d'étape sera organisé avant la fin mars, pour restituer les données issues de ce diagnostic complémentaire. Elles permettront de conforter ou modifier les problématiques prioritaires, qui donneront lieu ensuite à des groupes de travail en vue de préparer un contrat local de santé.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le délégué territorial du Doubs,

Docteur Claude DANELUZZO
19 B rue Jacques Servet
25290 ORNANS

RFChm
M^e Floret Bavisso
CHU 0381218930

Jérôme NARCY

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr

Bilan Bucco-dentaire à L'EHPAD d'Ornans Hôpital Saint-Louis

Construit à partir de 1722 (créé par lettre patente de Louis XV en 1719, lointain descendant de Mahaut d'Artois) autour d'un autel central.

Le bâtiment est caractérisé par un corps central flanqué de deux ailes en retour d'équerre. L'édifice principal est surmonté d'un fronton cintré à larges motifs rocaille. Le portail d'entrée avec sa grille et son couronnement en fer forgé a été exécuté par Grillet de Cléron qui fait fabriquer les barres de fer des battants par les forges de Fraisans (Jura, fabricant des fers de la Tour Eiffel). Les piliers qui le supportent ont été sculptés par Jacques Perrette sculpteur des ornements des frontons des pavillons des casernes à Besançon.

Il est alors géré par la congrégation des « Religieuses hospitalières de Besançon », née en 1443 de Nicolas Robin pour son Hôtel-Dieu à Beaune.

En 1767 l'apothicairerie est installée.

Un orphelinat est créé en 1834.

Puis en 1869 une chapelle est ajoutée.

Classé monument historique en 1973.

